

GENDARMERIE NATIONALE
 GROUPEMENT
 COMRA
 XXXXXX
 Brigade d'
 P.V. N° 204 / 16/7 1976
 OBJET DE LA PROCEDURE

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

Objet Volant non Ident
 CADRE RÉSERVÉ DE L'INSCRIRE
 7630026
 9. 7. 76 Truc
 (Aans 2)

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE
 FLAGRANT DÉLIT
 COMMISSION ROGATOIRE
 AUTRE

Renseignements administratifs

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès-verbal de constatations et transport.
2	Article journal
3	Procès-verbal d'audition L 0
4	Procès-verbal d'audition M L
5	Plan de situation.
6	Croquis de l'état des lieux.
7	Planche photographique.

NON CODAP

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DESTINATAIRES
	2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A
	1	M. le Préfet du département des
	1	M. Le Général, Commandant la 4ème Région Aérienne à
	2	M. le Ministre de Défense, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau Emploi-Renseignement à
	1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de Compagnie LE

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANT

VU ET TRANSMIS PAR:
 le Commandant de Gr
 ()

DATE, SIGNATURE, GACHET
 Le 18-8-76
 Le Commandant

24 AOUT

LA DIRECTION de la GENDARMERIE
 COURRIER ARRIVÉ
 2027368 24 AOUT

Pièce n° 1 feuille 1

Groupeement des

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie de

PROCES VERBAL

Brigade d'

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

N° 204
du 16 Juillet 1976

L'an mil neuf cent soixante seize, le cinq août.

ANALYSE :

Renseignements
Administratifs
Traces d'objet volant
non identifié.
Commune de

Nous, soussignés,
P , H , Maréchal des Logis Chef,
et
C , C , gendarme,
de la Brigade de Gendarmerie d' ()

rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées, agissant en uniforme, et conformément aux ordres de nos chefs.

Le Dimanche 11 Juillet 1976, dans le journal de " " , édition des parait un article intitulé : _____ () : Traces mystérieuses dans la montagne.

L'article précise que ces traces se trouvent non loin du _____ , qui fait partie de la commune de _____ et se trouve situé sur la circonscription de la Brigade d' _____ , qu'une enquête a été ouverte par la Gendarmerie d' _____ (Photocopie pièce n° 2)

Nous nous mettons en relation avec la Brigade de _____ afin d'avoir plus de précision sur ces traces, les témoins se trouvant domiciliés à cette dernière localité.

Le 15 Juillet 1976 nous nous rendons sur les lieux pour y rencontrer le berger, objet de la première source de renseignement, ce dernier ne se trouvait pas à la _____ , et n'a pas été découvert malgré nos recherches, une invitation à prendre contact avec la Gendarmerie est laissée à _____

Le 16 Juillet 1976, monsieur L _____ , garde chasse à _____ se présente au bureau de la Brigade et confirme l'article de presse, il existe effectivement des traces à proximité de _____ . (P.V. d'audition pièce n°3)

Le 26 Juillet 1976, nous nous rendons à nouveau à la _____ , où nous rencontrons le berger monsieur M _____ , qui nous conduit à l'emplacement des traces. (P.V. d'audition pièce n°4)

Nos constatations ont été faites sur le territoire de la commune de _____ (_____) , à 400 mètres au de _____ dite " _____ "

(coordonnées du), à 12 kilomètres

A cet endroit, présente les caractéristiques d'une vallée d'origine glaciaire, orientée . Ce est pratiquement plat, de gros blocs de roche sont parsemés sur le côté .

Bordé à l' par le versant abrupt de la montagne " " , à l' par le versant de " " qui se termine sur en falaises très érodées, prolongées par des éboulis à pente prononcées. La partie horizontale du comporte à l' le du " " , actuellement à sec, et un méplat gazonné à l' , ce méplat occupe les 2/3 de la largeur.

On accède à ces lieux depuis le de " " en suivant le du " " , le sentier remonte la totalité du " " et passe à 150 mètres à l' des traces relevées.

Ces traces forment un arc de cercle d'une longueur de 56 mètres, pour 53 mètres de corde et 4 mètres de flèche. La corde est orientée .

Dans le prolongement de l'arc, à 1,70 mètres se trouve une pierre écaillée.

A 8 mètres, dans le prolongement de la corde, une roche de 0,60 mètre de hauteur porte une trace violente de choc à sa partie supérieure droite.

Le début des traces commencent à un point de choc (Photographies n° 1, 2 et 3) sur un caillou enterré situé dans une petite excavation (croquis, vue éclatée n° 1). L'origine de cette excavation ne peut être définie, de nombreux existent à proximité.

A 1,70 mètre de ce premier choc un second caillou brisé (Photographie n° 2 renvoi "a" et photographie n° 4 -- n° 3 du croquis).

1,70 mètre plus loin le début de l'empreinte dans le sol; (photographie n° 2 renvoi "b" et photo n° 4 -- n° 4 du croquis).

Au début la trace est légère, puis sur 3,50 mètres nettement plus profonde, l'herbe a été arrachée et ne se trouve plus sur les lieux (photographie n° 6). Cette trace profonde disparaît et reprend 2 mètres plus loin pour continuer de façon plus ou moins prononcée et se termine à 1 mètre d'un gros rocher, 43 mètres en direction du .

A côté de la trace principale, parallèle à elle, mais beaucoup moins prononcée, une seconde trace identique située à 0,30 mètre. (Photo n° 5, 6, 7 et 8)

La trace principale est large de 0,20 mètre et sa profondeur varie de 1 à 7 centimètres

Il semblerait, d'après les cailloux éraflés, qu'une troisième existe plus à l' , mais très indistincte (Photo n° 5, 6, 7 et 10) située entre 1,50 et

1,70 mètre.

A 23 mètres du début de la trace, une excavation existe (vue éclatée n° 2 du Croquis) (photo : n° 8, 9 et 10) de l'herbe a été arrachée et projetée vers l' . Au bord de cette excavation un petit arbuste a son écorce arrachée.

La trace principale s'arrête à 1 mètre d'une roche qui mesure 1,10 X 1,00 x 1,30. cette roche n'a pas été touchée.

Les roches et cailloux brisés ne présentent pas de signes particuliers ils ont été brisés par suite d'un choc violent.

Les cailloux éraflés l'ont été par un objet qui n'a pas laissé de trace, métal, plastique ou caoutchouc, les traces sur ces divers cailloux semblent avoir été faites par un patin d'une certaine largeur qui n'a pas été déterminé, aucune trace n'étant identique.

L'origine de ces traces ne peuvent être définie, le berger les ayant découvertes à son arrivée sur la partie gazonnée du " " à la fin Juin.

D'après les constatations faites, ces dernières sont anciennes et datent d'avant la fonte des neiges, de nombreux petits cailloux se sont glissés dans le creux de la trace principale à cette époque.

Ces empreintes en arc de cercle ont été faites par un objet non déterminé, jumelé avec un autre semblable situé à 0,30 mètre.

Un engin a effectivement exécuté une manoeuvre dans ces lieux.

D'après la longueur des traces, un hélicoptère qui aurait raté un atterrissage aurait subi des dégâts visibles et nettement contrôlables.

Un atterrissage d'avion ne peut s'être effectué, le point d'arrêt situé à 1 mètre d'un gros rocher n'aurait pas permis un décollage ultérieur.

Aucun engin mécanique n'avait circulé en ces lieux avant la découverte des traces, depuis, plusieurs moto "Trial" se sont rendues sur place, mais les empreintes de ces engins ne correspondent nullement aux traces relevées.

Nous avons établi le présent procès-verbal, tout renseignement ultérieur qui parviendra à notre connaissance fera l'objet d'un procès-verbal complémentaire.

Dréssé en 6 expéditions, destinées :

- La Première, à Monsieur le Préfet du Département des à
- La Deuxième, à Monsieur le Procureur de la République à -----
- La Troisième, au Général Commandant la 4ème Région

Aérienne à

- La Quatrième et la Cinquième, au Ministre des ^{la DEFENSE} Armées,
Direction de la Gendarmerie et de la
Justice Militaire, Bureau emploi - rensei-
gnement à

- La Sixième, aux archives.

Fait et clos, à

, le 18 Août 1976.

Le MDL Chef P

Le gendarme C

En permission

Traces mystérieuses dans la montagne

M. M. berger bien connu à a découvert récemment dans la montagne, non loin du à la jonction du ravin de et de du , à hauteur de la , des marques étranges dans la terre : deux sillons parallèles profonds de 20 à 25 cm, rectilignes, sur une longueur d'au moins 20 mètres, partant d'un rocher imposant et s'arrêtant net sans que d'autres traces complémentaires puissent laisser supposer l'origine de ces deux sillons.

Plus troublant : les rochers et les cailloux jouxtant cette zone mystérieuse semblent (selon M. M.) avoir été littéralement pulvérisés. Ajoutons à cela qu'en ces lieux accidentés, nul tracteur ni autre engin motorisé ne peuvent avoir accès et que même les hélicoptères qui ne laissent pas de traces semblables sur le sol, aurait du mal à se poser.

L'endroit de cette étrange découverte se situe à trois heures de marche d' et à environ cinq heures de Un habitant de cette dernière localité n'a pas hésité cependant à accomplir le trajet pour vérifier les dires du berger et les a confirmés à son retour.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie d' qui sera peut-être amenée à établir de plus amples constats.

Le mystère le plus épais plane pour lors sur cette affaire qui semble avoir impressionné les deux seuls témoins s'étant manifestés à ce jour.

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

Gendarme R.
le 10 Août 1976;



PROCÈS-VERBAL
D'AUDITIONTraces d'objet volant
non identifié.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE
ENTENDUE

L , C .

RÉFÉRENCES

Renseignements administratifs.

CE JOUR 17 Juillet 1976, à 11 heures 15, au bureau de notre brigade.
NOUS SOUSSIGNÉ X, P , H , MDL Chef, entendons :

VU LES ARTICLES

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

L , C , né le à (), fils
de J et de A , A , garde chasse, demeurant à
, nationalité française qui nous déclare :

"" Le vendredi 9 Juillet 1976 j'ai effectué une patrouille de
surveillance dans le secteur de du "
sur le territoire de la commune de

----- J'ai vu M , L , le berger d' qui m'a
dit qu'il avait vu des traces étranges dans des
" " à proximité du ruisseau et à 300 mètres de la
cabane en remontant vers les lacs.

----- Il avait découvert ces traces en arrivant sur les lieux
avec le troupeau, vers la mi-Juin.

----- Il m'a indiqué l'emplacement et je me suis rendu sur les
lieux, je ne me suis pas arrêté car il pleuvait. J'ai remarqué
une trace en arc de cercle qui aboutissait au pied d'un rocher.
Le berger m'a dit qu'il y avait deux traces parallèles, mais je
n'en ai remarqué qu'une, la plus profonde, je n'ai pas trop fait
à l'autre, car il faisait trop mauvais.

----- Le 14 Juillet plusieurs personnes de se sont rendues
sur les lieux, guidées par monsieur E , pour y prendre
des mesures et des photos, et effectuer un prélèvement d'échan-
tillons.

----- C'est tout ce que je puis vous dire à ce sujet.

----- Je ne sais pas à quelles époques le berger se trouve à la
cabane du " " " " " "

Le 17 Juillet 1976 à 11 heures 45.

Lecture faite, persiste et signe.

(A signé sur notre carnet de déclarations).

PLAN DE SITUATION



Brigade d'

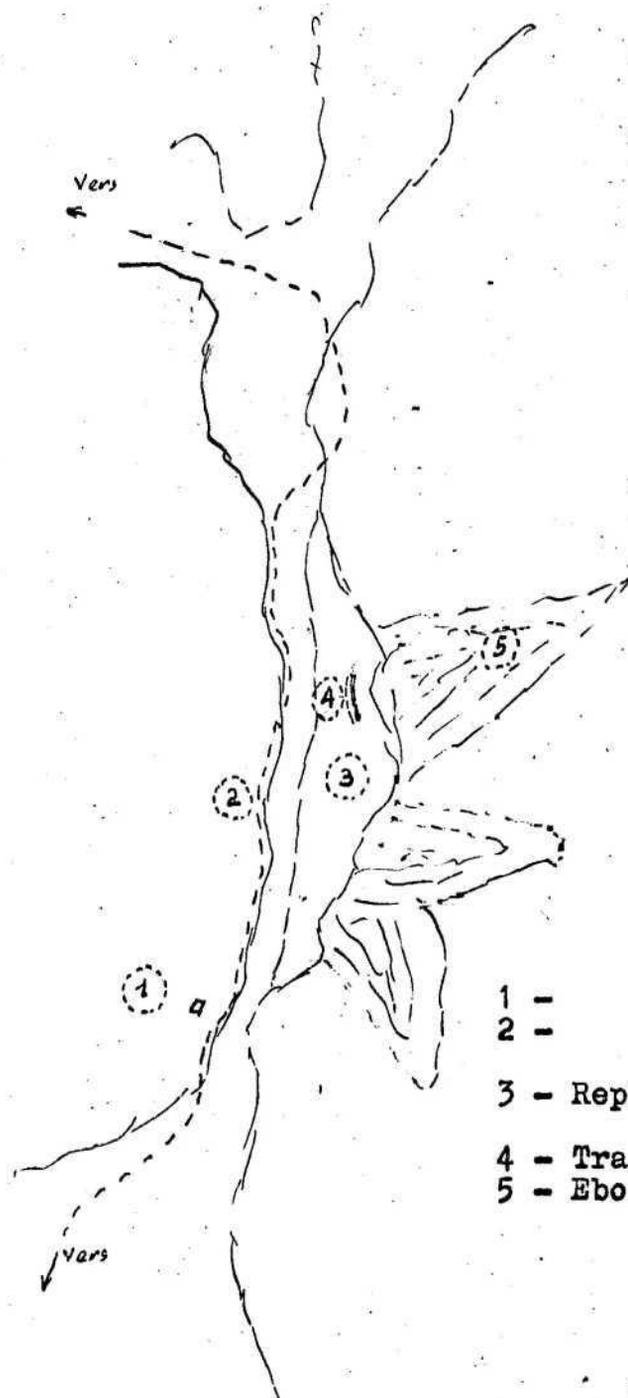
()

P.V. du 16 Juillet 1976

Traces d'objet volant non identifié



Sans échelle



-LEGENDE-

- 1 - " "
- 2 - " "
- 3 - Replat où se trouve les traces.
- 4 - Traces
- 5 - Eboulis du

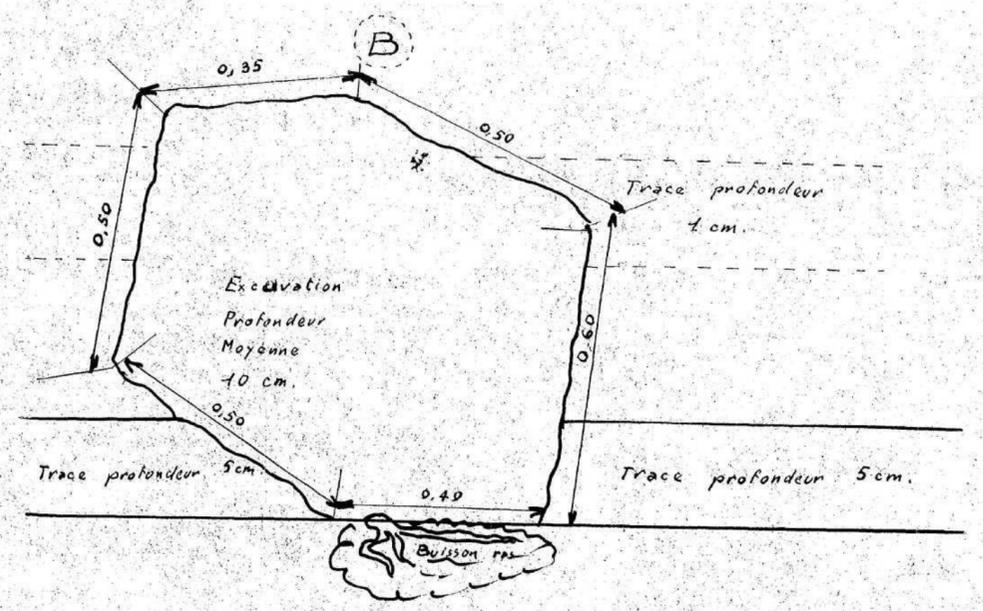
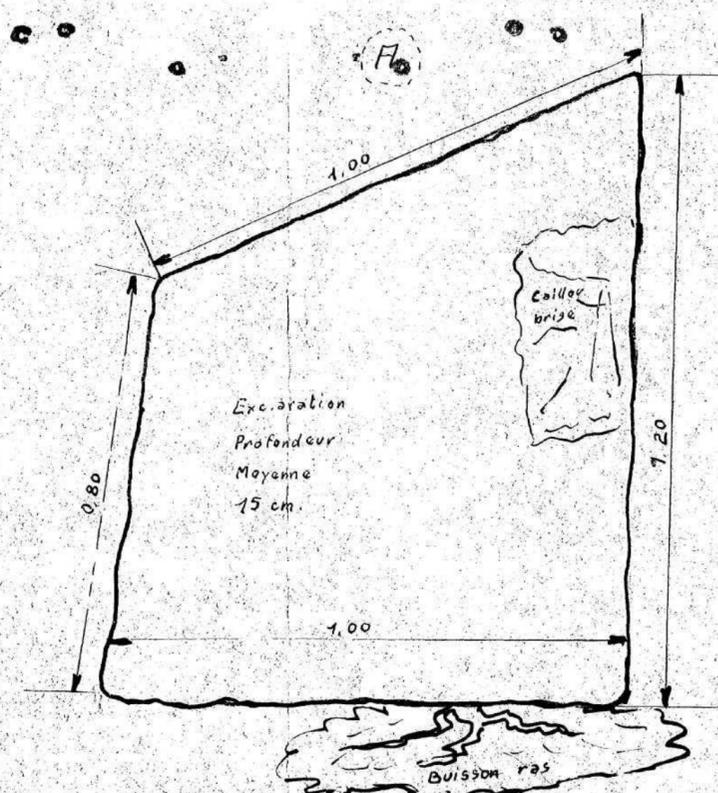
BRIGADE D'

()
 Procès-verbal n° 204 du 16 Juillet 1976
 Traces d'objet volant non identifié.

Croquis de l'état des lieux.

-- LEGENDE --

- Caillou éraflé
- Trace jumelée, peu visible
- Trace principale
- 1 - Roche cassée à sa partie supérieure droite
- 2 - Caillou cassé, situé dans une excavation d'origine indéterminée (Eclaté n° "A")
- 3 - Caillou cassé
- 4 - Début de la trace principale
- 5 - Reprise de la trace principale
- 6 - Excavation d'origine inconnue (Eclaté n° "B")
- 7 -
- 8 - Motte de terre provenant de 6
- 9
- 10 - Dernier caillou éraflé
- 11 - Fin de la trace jumelée
- 12 - Fin de la trace principale
- 13 - Bloc de rocher non touché



Nord

Echelle : 1/100ème.

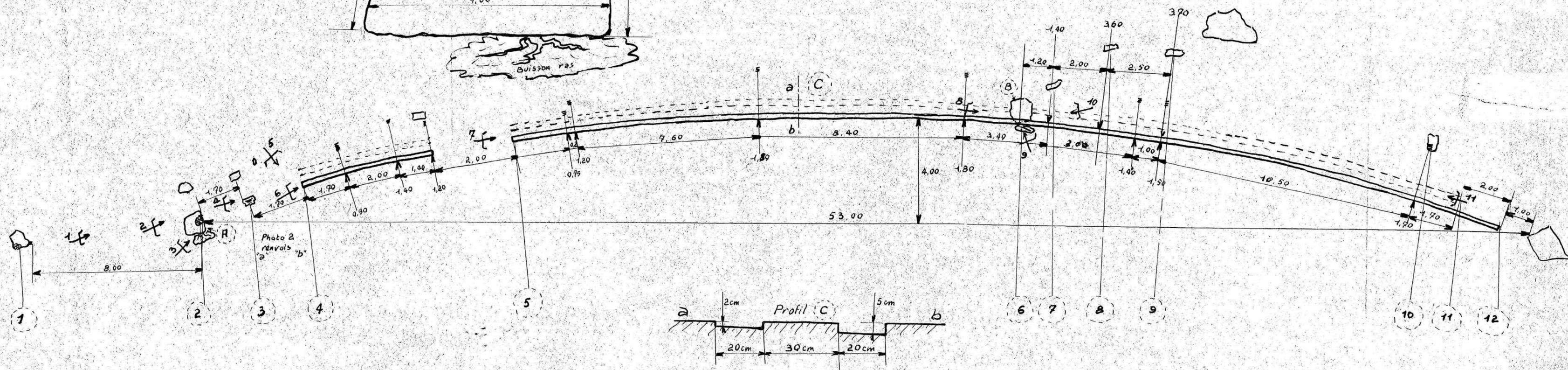
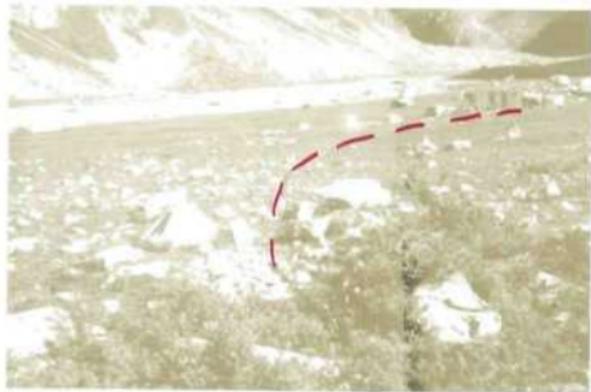


PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE



1 - Vue générale des lieux
Emplacement des traces



2 - Point de choc principal
a/cailloux brisés
b/début de l'empreinte



3 - Vue de la première excavation avec le caillou brisé.



4 - au bout du bâton, caillou
brisé,
objet renvoi "a" - photo 2.



5 - trace profonde à droite
trace légère à gauche
flèche : 3ème trace peu
distincte.



6 - Vue précédente sous un angle différent.



7 - prolongement de la trace
flèche : caillou éraflé



8 - excavation (objet de la vue 2, renvoi b)



9 - Détail de l'excavation " b ".



10 - Vue des traces en
direction du Sud.



11 - Vue des traces en direction du
Flèche : roche non éraflée.